

Séance du 9 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le neuf novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude MARTIAL, Maire, d'après convocation faite le trois novembre deux mille dix-sept.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Votants : 14

Étaient présents 11 MM. Claude MARTIAL - Anne BERNARD - Alain PITON - Dominique LABORDE - Alain GERVAIS – Bruno LEROUX – Valérie BROSSARD - Lysliane HUTHER - Maria PEREIRA - Karen PELLETAN - Didier GUIGNARD

Absents excusés 3: Mme Marie-Hélène GENDREAU-BIDAN qui a donné pouvoir à Mr Didier GUIGNARD, Mr Olivier MENERET qui a donné pouvoir à Mr Alain PITON et Mme Lucette GALIDIE qui a donné pouvoir à Mr Claude MARTIAL

Absent 1: Raphaël MAISTRE

Secrétaire de séance : Mme Anne BERNARD a été élue à l'unanimité.

I. COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU MOIS D'OCTOBRE

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

II. TRAVAUX

1) Sécurisation des abords de l'école

Monsieur le Maire fait part au conseil du refus définitif du dossier DETR via la Sous-Préfecture, concernant la sécurisation des abords de l'école, et également les travaux des cages d'escalier de l'école.

Les bons comptes de la commune semblent l'avoir desservi sur ce dossier. Il rappelle les économies réalisées depuis le début de ses mandats, et la bonne gestion dont on peut être fier néanmoins.

Après discussion, le conseil vote à l'unanimité la réalisation de ces travaux nécessaires.

2) Sécurisation du bourg

Les voitures roulent trop vite dans le bourg, il faut trouver une solution pour inciter les conducteurs à ralentir.

Monsieur le Maire, propose d'installer 3 radars pédagogiques photovoltaïques. Il précise que pour cette opération nous pouvons bénéficier d'une aide financière du Département. Puis, il présente le devis proposé par le syndicat de la voirie.

Entendu l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

– accepte l'achat de radars pédagogiques photovoltaïques qui seront installés Avenue de l'Europe, Avenue de la Libération et Route de St Genis.

– retient l'estimatif du syndicat de la voirie qui s'élève à 7 988,73 € HT et 9 586,47 € TTC

– sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental

– arrête le plan de financement comme suit :

➤	Coût de l'opération	Dépenses TTC	=	9 586,47
➤	Subvention	7 481,92 x 40 %	=	2 996,77
➤	FCTVA	9 586,47 x 16,404 %	=	1 572,57
➤	Autofinancement		=	5 017,13

3) Installation photovoltaïque

Enedis a pris beaucoup de retard. Le raccordement est prévu pour demain (10/11/2017) mais la date de mise en service est reportée en avril 2018.

III. AFFAIRES SCOLAIRES

Le conseil d'école a eu lieu mardi 7 novembre.

- L'APE a fait part des élections : 40 votants pour 178 inscrits.
- Effectifs : 123 élèves
- Les parents ont fait part de stationnements anarchiques et dangereux de certains véhicules de personnes venant chercher les enfants.
- Rythmes scolaires : après des discussions concernant le retour de la semaine à 4 jours ou le maintien de la semaine de 4,5 jours, il a été décidé de réunir un conseil d'école exceptionnel le 5 décembre pour voter. Il faut savoir que la décision sera irrévocable.

Le conseil municipal se prononce pour le retour à la semaine des 4 jours, notamment pour des raisons financières, les aides de l'Etat n'ayant plus lieu. Il est à noter que toutes les communes du secteur dont JONZAC ont opté pour la semaine de 4 jours et qu'une harmonie en ce sens serait sûrement souhaitable pour tous.

- Les enseignants remercient la mairie pour les travaux réalisés dans les classes pendant l'été. Les nouvelles peintures et les nouveaux tableaux donnent fraîcheur et clarté aux salles de classe.
- Un voyage scolaire est prévu pour les élèves de CE2, CM1 et CM2. Coût estimé : 8000€ sans le transport. Les enseignants nous fourniront un budget prévisionnel.
- Le spectacle de Noël, payé par la municipalité, aura lieu le 19 décembre. Il coûtera 650 euros HT, soit moins cher que l'année précédente.
- Le spectacle de fin d'année aura lieu le 29 juin.
- Les enfants de l'école bénéficient cette année de l'éveil musical, financé par la CDCHS.

IV. RENOUELEMENT DES MEMBRES DE L'AFIR GRAND'VAU

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des membres du bureau de l'Association Foncière Intercommunale de Remembrement de la Champagne de la Grand'Vau, le mandat de 6 ans de ses membres arrivant à expiration le 22 décembre 2017.

Il y a lieu de nommer 2 membres, propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement. La Chambre d'Agriculture procédera, pour sa part, à la désignation de 6 membres.

Le Conseil Municipal élit à l'unanimité :

- Mr PITON Alain
- Mr ROY Laurent

membres du bureau de l'Association Foncière Intercommunale de Remembrement de la Champagne de la Grand'Vau pour représenter notre collectivité.

D'autre part, Monsieur le Maire proposera 6 noms à la Chambre d'Agriculture.

V. TABLEAU DES VOIES COMMUNALES

Monsieur le Maire présente l'étude faite concernant la mise à jour du tableau de classement de la voirie communale.

Il précise que cette refonte ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par les chemins. Elle inclut les nouvelles voies créées suite à la construction de maisons et celles supprimées du fait de leur vente. Certaines avaient été aussi omises lors du précédent classement.

La longueur des voies communales serait donc la suivante :

- Voies communales à caractère de route : **28171m** dont **3100m** mitoyens soit **26621m**.

Après examen du plan des voies communales et en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le tableau de classement des voies communales annexé à la présente délibération.

VI. RAPPORTS DU SYNDICAT DES EAUX.

Monsieur Alain PITON fait la synthèse des rapports annuels de l'année 2016 sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement collectif du syndicat des eaux de la Charente-Maritime, 463 communes sont adhérentes à cet organisme.

VII. COMPTE-RENDUS DES RÉUNIONS

1) *Syndicat de la Seugne*

Monsieur le Maire fait part de la réunion du syndicat de la Seugne

2) *Bornage*

Monsieur le Maire a assisté au bornage des terrains à acquérir par notre collectivité Route de St Genis Maître DAESCHLER sera chargé de dresser les actes.

3) *Comité des fêtes*

L'après-midi jeux de société a été une réussite avec plus de 70 personnes.

Le marché de Noël aura lieu le 26 novembre. 37 exposants seront présents. 10 ont été refusés, faute de place.

Un projet de soirée Karaoké est en cours avec les jeunes de la commune.

L'assemblée générale aura lieu le 29 janvier 2018 à 20h30 à la Tisanerie.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

1) *Broyages*

Suite au débat du dernier conseil au sujet de l'achat d'un broyeur, Alain Piton fait part de différentes pistes : la location semble difficile ; il a demandé à un prestataire extérieur ; qui pourrait récupérer le bois brut.

2) *Réunion du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)*

Monsieur le Maire fait part d'une réunion publique au Centre des congrès le 13 novembre à 18h30.

3) Repas de l'âge d'or

Mme Granchère ayant pris sa retraite, il a été demandé des propositions de menus au restaurant de Guitinières. Monsieur le Maire lit les différentes propositions qui semblent bien, tout en conservant le prix de 24,5 euros.

Tous les habitants de 66 ans et plus pourront bénéficier de la gratuité du repas.

4) Wifi Le Phare

Il faut équiper la salle polyvalente, notamment pour suivre le fonctionnement des panneaux photovoltaïques.

Monsieur le Maire fait part de deux devis reçus de Soluris.

Salle polyvalente : 1651,44€ TTC.

Un devis a également été demandé pour équiper la salle communale du presbytère. 1621,56€ TTC.

L'équipement des deux salles simultanément : 2733€ TTC.

Les deux installations seront réalisées en même temps.

5) TNT

Monsieur le Maire informe que la TNT nécessitera une nouvelle mise à jour des chaînes le 23 janvier 2018. Il en ressort une discussion qui montre les problèmes de connections sur quasiment tous les foyers.

6) Logo de la commune

Avant la validation complète du logo et l'impression sur les enveloppes et papier à en-tête, le conseil souhaite revoir un peu le logo, en demandant d'appuyer le trait sur le sapin et le château.

7) Plan de la commune

Une réunion de la commission « communication » est programmée le lundi 20 novembre à 18h30 pour revoir le plan et le logo.

8) Cabinalire

La cabine téléphonique transformée en « cabine à lire » est maintenant en activité. Il a été commandé une porte et une « casquette ». Coût : 1586€ HT pour protéger les livres des intempéries.

Il propose de la faire décorer par des peintres de l'association « La Barbouille ».

9) Futur lotissement privé, chemin des acacias

Il est demandé au conseil de choisir les lampadaires. Le modèle « Granada » droit est choisi à l'unanimité.

10) Dates à retenir :

- cérémonie du 11 novembre : Samedi à 10h10
- commission « liste électorale » : lundi 20 novembre à 18h30